

## Bulletin de liaison mai 2026

La lettre qui relie les Académiciens

### Éditorial du président

Ce numéro du *Bulletin* du mois de mai s'ouvre, comme pour tout bon procès qui se déroule sur une certaine longueur, par le verdict du procès de Socrate, avec quelques considérations rhétoriques et philosophiques. Notons au passage que la question socratique aura inspiré deux de nos Académiciens par conversation académique interposée.

Toujours dans le registre judiciaire de l'histoire béarnaise, notre confrère Thierry Sagardoytho évoque pour nous le temps où l'on brûlait les sorcières.

Juste le temps d'écouter Jean-Francois Delbos nous présenter la Société des membres de la Légion d'honneur qu'il préside en Béarn et Soule, et nous voilà plongés dans la biographie d'un de ces étranges Béarnais qui se sont illustrés dans le monde de manière originale : Alexis Ichas nous remet en mémoire l'Ordre du Pélican blanc.

Thierry Moulounguet attire notre attention sur le drame potentiel ou plutôt la catastrophe démographique et économique qui menace l'Afrique et le monde, et Marc Belit, plus prosaïquement, évoque la fin des cafés philo.

On voit par là que l'Académie de Béarn, dans sa diversité de personnes et d'intérêts convergents, est bien le lieu où se conjuguent les savoirs, s'enrichissent les différences et se dynamise l'échange social dans le goût des Béarnais pour la culture. À ce titre, cette vénérable société, par son activité débordante, atteste de son utilité sociale en invitant tout un chacun à participer à ses conférences et à s'en enrichir, puisque aussi bien le contenu de ce bulletin comme de ceux qui l'ont précédé se retrouve sur son site [academiedebearn.org](http://academiedebearn.org) et dans la publication de sa *Revue* annuelle dotée comment on l'apprendra à la fin du *Bulletin* d'un bel ISSN.

### SOMMAIRE

- 1 Éditorial
- 3 Communications et travaux
- 6 Conversations académiques
- 13 Chroniques de nos Académiciens
- 29 Revue de l'Académie de Béarn

# COMMUNICATIONS ET TRAVAUX

## Pour terminer le procès de Socrate ! (Suite 3)

### Le parler-court socratique, une rhétorique déguisée en dialectique !

**Patrick Voisin**

#### 3<sup>ème</sup> partie : le verdict

À quoi l'analyse du « parler-court » préconisé par Socrate nous conduit-elle à présent, une fois qu'on s'est penché sur la manière dont Socrate le pratique... ou pas d'ailleurs, comme nous avons pu le voir ? Osons poser la question : « Qu'est-ce que Socrate ? », en lui appliquant sa formule traditionnelle dans la recherche de la vérité : *Ti esti ?* « Qu'est-ce que c'est ? » La réponse est évidente : Socrate-Tetris qui sature l'esprit de son interlocuteur et l'écrase pour finir, car les règles du jeu ne prévoient pas un moment de réflexion ou de silence ! Comment, en effet, est-il possible de redéfinir posément ses propres idées dans les conditions qu'il impose ? Socrate-Gorgias aussi, comme des travaux de linguistes mais aussi de philosophes tendent de plus en plus à l'envisager ou à le reconnaître aujourd'hui, en brisant le tabou qui protégeait le totem ! Sauf que, lorsque Gorgias pratique cela, Socrate l'accuse de faire de la rhétorique, et, quand c'est Socrate qui le fait, il s'habille des habits de la dialectique, donc Socrate manipulateur finalement ? Bref, il devient clair que Socrate l'emporte sur ses interlocuteurs essentiellement en vertu d'un savoir-faire communicationnel, même si la finalité de la pensée, à laquelle le dialogue est dédié, a sa propre légitimité et n'est d'ailleurs pas l'objet que notre propos conteste : l'idéalisme platonicien.

Dans le dialogue qu'il dirige tout en s'en défendant, Socrate mène une véritable guerre de harcèlement en prenant d'entrée un avantage car il sait dans quels pièges il conduit son interlocuteur aveugle. D'ailleurs, le lecteur du dialogue est lui-même piégé : il est encerclé comme l'interlocuteur premier ; Socrate fait en sorte que le lecteur ne voie que ce qu'il veut qu'il voie et ne s'aperçoive pas de ce qu'il souhaite maintenir en deçà du seuil de sa conscience. Socrate passible du crime de cruauté mentale, quand on voit à quel état extrême il peut pousser son interlocuteur ? Le ridicule est d'ailleurs chez Socrate une arme préparée,

provoquée et voulue, inédite et puissante voire destructrice – la fameuse ironie socratique parfois poussée à l'extrême au-delà du simple fait de feindre l'ignorance pour dénoncer la faiblesse de l'interlocuteur et lui en faire prendre conscience –, caractérisant son agressivité paraverbale à la manière d'une décharge électrique... celle du poisson-torpille, soit la raie électrique !

Donnons encore une ultime chance de se défendre à Socrate ! Cette méthode pourrait se justifier si Socrate avait une finalité évergétique, celle de vouloir le bien de son interlocuteur, mais il a été montré que les arguments de Socrate peuvent parfois paraître spécieux pour des raisons d'efficacité dans l'instant et que sa démarche vise fréquemment à humilier l'interlocuteur par des objections peu amènes et biaisées destinées à affirmer plus fortement sa propre vérité. Il est donc étrange que le dialogue présente une sorte de démolition systématique du monde mental de l'interlocuteur au moyen d'arguments objectivement discutables et que tout cela soit censé représenter de manière éminente les qualités admirables de celui qui est devenu le Maître de la philosophie grecque, puisque c'est par rapport à lui qu'on parle de Présocratiques et de Postsocratiques ! Provocation intellectuelle ? Ou stratégie pour affirmer à l'interlocuteur que c'est bien lui Socrate le Maître ?

Celui qu'on présente depuis deux millénaires et demi comme le champion du dialogue paritaire ne serait donc qu'un citoyen athénien comme les autres, épris de son statut, de son prestige et du pouvoir que peut exercer sa parole. Si on ne le comprend pas, n'est-on pas cruellement naïf ? Si on le comprend sans le reconnaître, ne devient-on pas complice ? Une longue tradition nous a appris à penser que nous ne savons pas grand-chose concernant l'homme Socrate, puisque nous ne connaissons que le philosophe mis en scène par Platon ou raconté par Xénophon ; l'homme se révélerait-il peu à peu à travers lui, même si rien ne prouve qu'il eût visé le pouvoir politique comme les Sophistes ?

Or, il se trouve que la méthode du dialogue socratique a été multipliée à des centaines d'exemplaires dans tous les discours dits « socratiques » (c'est-à-dire de type socratique) qui ont fleuri au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., dans le prolongement des dialogues platoniciens, avant qu'un jour la mode ne s'éteignît. C'est en se tournant vers eux qu'il est possible de conclure sur le cas Socrate, car ces *logoi sokratikoi* confirment la lecture que l'on a pressentie de la méthode socratique : ils reprennent les mêmes lieux communs rhétoriques (*topoi*). Il faut étudier

Antisthène, Alexamenos, Eschine, Simmias, etc. – et beaucoup d'autres dialogues anonymes. On peut parler, sans risque, de véritable standardisation du discours socratique : mêmes thèmes et même conduite du dialogue. Socrate avait une manière de dialoguer tellement identifiable qu'elle pouvait être pastichée et reproduite à l'infini.

Or, le fin du fin de ces dialogues socratico-platoniciens fut parfois de prêter à un interlocuteur de Socrate la stratégie communicationnelle de Socrate lui-même afin qu'il la tourne contre Socrate ! Autrement dit, ce qui est resté, dans les dialogues socratiques postérieurs, c'est une transformation qui trouve sa source chez Platon même : celui qui, en intention, est réfractaire à toute attitude recherchant la controverse voire la chicane – au nom de la recherche de la vérité – finit par adopter lui-même cette attitude que l'on appelle « éristique ». On a peut-être là la clé des dialogues platoniciens dits « aporétiques », c'est-à-dire sans réponse finale à la question posée initialement : c'est la recherche du K.-O. de l'interlocuteur qui compte plus que la mise au jour de la vérité appelée par la question initiale *Ti esti*. Socrate cherche à donner une image de lui-même ! Le philosophe, malgré ses bonnes intentions au service de la vérité objective, ne peut échapper au désir de fasciner, et il fait toujours des émules. Mais très vite le roi est nu pour qui n'a pas été médusé !

Parler de la rhétorique de Socrate, et non plus de sa dialectique, est un sujet de moins en moins tabou. Il ne pouvait être concevable naguère que Socrate ait eu recours à la rhétorique, puisqu'il était le porte-parole de la lutte contre l'usage irresponsable de la rhétorique ! Le bon Socrate est donc devenu un chevalier blanc avec son modèle dialogique et dialectique. C'est oublier que, comme tout ami avec son ami, tout ennemi finit toujours par avoir quelque chose en commun avec son adversaire. Ainsi naît ce que j'appelle « la rhétorique de l'anti-rhétorique ». Qu'est-ce qu'organiser une interaction communicationnelle, mener un échange verbal et pousser l'interlocuteur à douter... si ce n'est de la rhétorique ? Pourquoi refuser de l'appeler ainsi, si ce n'est par idéologie ? Il y a la même puissance psychagogique à agir sur les esprits chez Socrate que chez les Sophistes.

Le travail revient donc à étudier les différences entre deux rhétoriques. Si Socrate refuse la macro-rhétorique (« le parler-long »), il pratique néanmoins une micro-rhétorique (« le parler-court ») qui formate et conditionne son interlocuteur. La conclusion est que ce que l'on connaît le mieux de cet homme si mystérieux, c'est finalement sa rhétorique ! Et il ne faut donc pas

s'étonner, dès lors, qu'Aristote ait refusé à la dialectique la possibilité d'être une science, comme le commente Monique Dixsaut : « *Ne parlant que sur du langage, elle n'a affaire, selon lui, qu'à des opinions et non aux choses mêmes.* » Il en est de même pour le néoplatonicien Plotin dont elle dit que sa dialectique « *ne peut être l'expression de la pensée intelligente, mais seulement celle de l'âme qui raisonne* ».

Toute communication est faite d'énoncés et de structures visant à donner un sens aux énoncés particuliers, à l'échange en tant que tel et aux expériences qui s'activent pendant sa réception. On prétend encore que le dialogue socratique est foncièrement ouvert, faute d'avoir lu Platon dans le texte – et dans le texte grec surtout ! Il apparaît très vite que l'interlocuteur de Socrate, puis le lecteur du dialogue socratique, ne sont pas libres d'aller où ils veulent ! On peut plutôt parler de dialogue bloqué ; et Socrate a vite fait de bloquer le dialogue lorsqu'il cesse d'être ce prestidigitateur noyant ou enveloppant son interlocuteur dans son système communicationnel ! Il n'est pas étonnant que tant de lecteurs, après s'être identifiés parfois à l'interlocuteur au début du dialogue, soient tombés sous le charme de Socrate, faute d'esprit critique !

Ce qui est grave est que ce formatage du lecteur ait touché les commentateurs jusqu'à nos jours, alors qu'il existe une critique systématique de Kant déjà ancienne ! Pour s'être placés à l'intérieur de l'univers platonicien, beaucoup de chercheurs ont malheureusement oublié d'évaluer la cohérence du dialogue socratique : tout jugement de valeur a longtemps été tabou sur le fait de savoir si le dialogue socratique fonctionnait bien et si la construction du discours tendait vers la vérité scientifique comme l'intention socratique le prétendait. Depuis les années 70, les choses ont bien évolué, heureusement ! Avec l'école de Tübingen et la méthode de la philosophie analytique en particulier. Et l'application de la pragmatique du discours au dialogue socratique a porté ses fruits : le mythe socratique s'effrite comme le curé de plâtre du jardin des Bovary, dans le roman de Flaubert.

La dialectique anti-rhétorique de Socrate est bel et bien une rhétorique qui s'avance masquée. Il faut dès lors démonter un par un tous les mécanismes qui transforment les vertus de l'intention socratique en vices de sa pratique du dialogue. Autrement dit, c'est une éthique du « parler-court » qu'il faut refonder. Thomas M. Robinson résume la situation actuelle en ces termes, dans l'ouvrage *Lecture Platonique* publié par l'Institut de philosophie de Naples :

« Chaque dialogue est une invitation qui suppose, de la part du lecteur, un désir de faire tout ce qu'il faut, d'abord pour comprendre les arguments dans tous leurs détails, puis pour élaborer un jugement sur leur qualité et finalement, si nécessaire, sur l'action appropriée. »

Quelle leçon en tirer ? Restons prudents sur les réalisations du prétendu « parler-court » socratique ! L'intention formulée dans le *Charmide* de Platon pouvait être bonne : « *Ce que nous avons à examiner, ce n'est pas de savoir qui a dit cela, mais de savoir si la définition est vraie ou fausse.* » En effet, il convient de réunir le langage et l'être des choses ; et, dès lors, apparaît qui a raison, car il s'agit de *technè*, c'est-à-dire de savoir et de connaissance, et non de telle ou telle représentation personnelle. Mais n'y aurait-il pas deux Socrate différents, celui de l'intention et celui de la mise en pratique ? En l'occurrence, je conclurai qu'il y a un seul et même Socrate, tantôt Dr. Jekyll, tantôt Mr. Hyde : Dr Jekyll quand il part en guerre contre « les beaux parleurs » et leur rhétorique, Mr. Hyde quand il transforme sa dialectique en une autre rhétorique ayant les mêmes visées : affirmer son pouvoir ! Le procès est terminé... si, si ! À moins que ce ne soit celui de Platon qu'il faille instruire !

### **Post-scriptum en guise de didascalie !**

Au terme de cette étude à charge, qui reconnaît *in fine* sa propre part de rhétorique, contre un discours socratique analysé avec les outils de la pragmatique (J. L. Austin, *How to do things with words* / trad. *Quand dire, c'est faire*, sans oublier O. Ducrot ou J. Searle) sur la question du « parler-court » et du « parler-long » – deux rhétoriques et non une dialectique vs une rhétorique –, il ne faut pas oublier, pour la mettre en contexte et en situation, plusieurs paramètres qui éclairent la question de la fin et des moyens du dialogue socratique.

Tout d'abord, le discours socratique analysé est celui d'un « personnage » – que ce soit chez Platon ou chez Xénophon – et non d'une personne, puisque nous n'avons aucun écrit direct de Socrate permettant de lui attribuer une manière personnelle de dialoguer. Ensuite, Platon, qui fait dialoguer Socrate avec des Sophistes (Gorgias et Protagoras en particulier), apparaît – dans ses dialogues que l'on dira « platoniciens » car c'est lui leur auteur – comme un dramaturge et un metteur en scène faisant de ses personnages de parchemin les instruments de sa propre visée philosophique dans un théâtre dont il tient les ficelles. Enfin, ce qu'il faut garder des dialogues de Platon dont Socrate est le porte-parole, c'est sa propre recherche de l'Essence qui

est inscrite dans le *Ti esti* dont il inonde le discours de Socrate devant un relativisme des Sophistes bien connu à travers l'adage attribué à Protagoras et repris par Paul Valéry, celui de « l'homme-mesure » : "*Pantôn khrématôn metron estin anthrôpos.*" / « *L'homme est la mesure de toutes choses.* »

Autrement dit...

D'une part, le grammairien-linguiste n'oublie pas la finalité philosophique de Platon, la recherche de la vérité qui passe par une méthode qui croise dialectique et maïeutique, car ce qui anime Platon, en tant que philosophe, ce n'est pas l'efficacité du discours et sa rigueur formelle – qui sont la spécialité des rhéteurs et des sophistes –, mais le cheminement qui conduit à l'Idée pure, c'est-à-dire à l'Essence de toute chose, par rapport à la multiplicité de ses formes concrètes qui fonde le relativisme. Dès lors, pour faire aboutir sa démonstration philosophique, Platon se propose de faire découvrir aux interlocuteurs de son personnage porte-parole et porte-voix qu'en réalité ils savent déjà, sans savoir qu'ils le savent, ce qu'ils vont découvrir, s'ils admettent que leur âme ou leur esprit, ayant une communauté d'essence avec l'Idée, sait la vérité de toute éternité car elle participe de son essence. Puisque cette méthode dialectique part du postulat philosophique que l'homme ne peut atteindre à la vérité que s'il remonte à l'Idée abstraite, c'est sur la forme de la dialectique qu'il est légitime que le grammairien-linguiste travaille pour en démonter les ressorts – c'est-à-dire les ficelles que tire Platon par l'intermédiaire du discours de Socrate –, et non sur le principe de la pensée qui a sa légitimité propre et appartient au domaine du philosophe.

D'autre part, dans un effet-miroir, le philosophe, dont la question qui l'occupe est l'idéalisme platonicien et non les procédés du discours en tant que tels, ne peut cependant pas être dupe des moyens rhétoriques que Platon emploie dans sa mise en scène d'un dialogue dont l'analyse fait apparaître qu'il ne pas résiste pas toujours à un examen rigoureux des mécanismes du discours rhétorique et qu'il est juste de relever des marques de sophistique ou en tout cas de dogmatisme dans sa démarche. Le philosophe est donc conscient que, pour que Platon parvienne à sa démonstration, il lui faut instrumentaliser les interlocuteurs du dialogue et confier à Socrate la responsabilité de pratiquer une dialectique et une maïeutique qui se muent en rhétorique ou du moins recourent maintes fois à ses procédés, quand cela devient nécessaire face à un interlocuteur sophiste qui ne s'en laisse pas conter. La fin et les moyens,

éternelle question !

En l'occurrence, ce post-scriptum est le fruit d'une conversation ni courte ni longue, mais brève (c'est-à-dire avec juste ce qu'il faut de mots : la brièveté en termes de poétique), entre l'auteur de cette réflexion, grammairien-linguiste, et son président, Marc Bélit, philosophe. C'est bien cela l'esprit académique de conversation entre gens de bonne compagnie qui se comprennent, de culture partagée faisant appel à des domaines du savoir complémentaires et d'enrichissement intellectuel mutuel entre généralistes ne prétendant détenir individuellement aucun savoir absolu, esprit académique fidèle à l'héritage des Lumières, aux Académies royales du XVIII<sup>e</sup> siècle et à la monumentale *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* sous la direction de Diderot et d'Alembert, esprit qui irrigue toujours, au XXI<sup>e</sup> siècle, les cinq Académies qui constituent l'Institut de France ainsi que celles que l'on appelle provinciales, héritières intellectuelles des Académies royales et formées ou reformées sur leur modèle de fonctionnement entre les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Pour dernier rappel... dans cette version destinée au *Bulletin* les notes renvoyant aux textes de Platon et de Xénophon ont été supprimées ; les références retrouveront leur place dans la version finale destinée à la *Revue*. Pour l'étude complète de la question, lire : Patrick Voisin (dir.), *Réinventer la brachylogie, entre dialectique, rhétorique et poétique*, Paris, Classiques Garnier, « Rencontres » n° 429, 2020, 632 pages.



# CONVERSATIONS ACADÉMIQUES



**La Légion d'honneur, une décoration républicaine.**

**Comment faire l'esprit de la Légion d'honneur aujourd'hui ?**

**Jean-François DELBOS**

**Mardi 21 avril 2026**

---

Quel sens donner à la Légion d'honneur aujourd'hui ? Telle est inévitablement la question qu'est amenée à se poser toute personne qui reçoit cette décoration du premier ordre national français. Sommes-nous capables d'apporter une réponse consistante, susceptible d'être partagée ?

Devenir « membre de l'Ordre », ça veut dire quoi ? Est-ce une simple mise en avant, ou une marche vers une obligation morale qu'il faut assumer ? Car celui qui porte la décoration est l'un des exemples de ce qu'elle représente et signifie ; pour celui qui la donne, pour celui qui la reçoit, mais également pour tout citoyen qui n'en a pas pour autant moins de mérite parfois. La Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH) peut-elle apporter sa contribution au rayonnement et à la valeur du premier ordre national français et de sa décoration ?

★

Dès les origines, existe la volonté de donner à la Légion d'honneur une assise sociale donnant un sens à la décoration. Les cohortes en furent la première concrétisation, la Société de la Légion d'honneur en est la forme ultérieure, avec ses réussites et ses difficultés.

L'Ordre de la Légion d'honneur est créé par Bonaparte Premier Consul, par décret adopté par le Corps législatif le 19 mai 1802 (loi promulguée le 29). Il s'agit d'une récompense visant la création d'une nouvelle élite fondée sur le mérite et non sur l'hérédité.

Cette décision se prend dans des débats intenses, notamment concernant l'organisation des grades et distinctions, ainsi que la philosophie même de l'ordre, car les Jacobins y voient une violation du principe d'égalité. Il s'agit alors, les distinctions de l'Ancien régime ayant été abolies, de clore la période révolutionnaire pour construire un régime susceptible de redonner au pays une structure institutionnelle tirant le meilleur parti des idées inspirées par les Lumières. Le Tribunat, institution créée en 1799, propose des lois et a encore en 1802 une fonction de contrôle et de contre-pouvoir. Il ne sera supprimé qu'en 1807, trois ans après que Napoléon est devenu Empereur des Français en 1804.

Nous sommes donc en 1802, à une période-clé de mutation de la culture française où un système républicain<sup>1</sup> tente de se mettre en place ; un moment d'équilibre dans les débats entre l'exigence des nécessités éternelles d'avoir un ordre social efficient, pour en finir avec les excès révolutionnaires, et la volonté encore tenace d'élever l'équilibre en matière de justice politique, pour ne pas retomber dans les travers des abus de pouvoirs aristocratiques ou tyranniques. Les arguments utilisés à l'époque sont toujours d'actualité et peuvent être considérés comme les fondamentaux d'une réflexion concernant l'harmonie à trouver entre ordre et libertés dans une société civilisée.

★

Les principales caractéristiques de cet équilibre sont en premier lieu celle de l'introduction de la notion de mérites au service de la République et de la Nation, et la seconde est une proportion relative de civils, avec un équilibre entre les populations militaire et civile ; il y a enfin la symbolique du collier du Grand Maître, qui est composé de seize médailles représentant les différents métiers qui font la force de la nation – il symbolise la diversité des mérites et l'unité nationale forgée autour de ceux-ci .

La Légion intègre des éléments inspirés des traditions romaines, comme le concept de cohortes, mais l'expression *Legio honoratorum* a été créée de toutes pièces. Les récompenses romaines servaient à renforcer la cohésion autour du pouvoir, et c'est ainsi qu'il faut interpréter l'expression de « hochet » reprise, dans le feu du débat, par Bonaparte en réponse à Berthier : donner une marque de reconnaissance à l'engagement, pour des réussites avérées au service du collectif, destinées à souder.

Dans le texte de loi initial, on trouve des formules éternelles : « *Pourront y être nommés les militaires qui ont rendu des services majeurs à l'État dans la guerre de la liberté ; les citoyens qui, par leur savoir, leurs talents, leurs vertus, ont contribué à établir ou à défendre les principes de la République, ou fait aimer et respecter la justice ou l'administration publique.* » Et plus loin : « *Chaque individu admis dans la légion jurera, sur son honneur, de se dévouer au service de la République, à la conservation de son territoire dans son intégrité, à la défense de son gouvernement, de ses lois, et des propriétés qu'elles ont consacrées ; de combattre par tous les moyens que la justice, la raison et les lois autorisent, toute entreprise tendant à rétablir le régime féodal, à reproduire les titres et qualités qui en étaient l'attribut ; enfin, de concourir de tout son pouvoir au maintien de la liberté et de l'égalité.* »

Mais il y a loin de l'idéal à la réalité, surtout avec la fin du Tribunat et les dérives autoritaires de

---

<sup>1</sup> Le dictionnaire Littré définit particulièrement la République comme « le gouvernement de plusieurs ». « *Une république n'est point fondée sur la vertu ; elle l'est sur l'ambition de chaque citoyen, qui contient l'ambition des autres* », Voltaire, *Pol. et lég. Pensées sur l'adm.*

l'Empire. Parmi les principales critiques, on peut dire que, malgré son ambition et dès ses premiers temps, la mise en œuvre politique de la décoration n'a pas totalement accompli son objectif de « répartir équitablement les honneurs ». En 1815, seulement 15 % des membres sont civils.

★★

***Au fil du temps, s'établit un équilibre à la fois en matière de recrutement et d'organisation, qui fluctue en fonction des régimes et des décisions du politique.***

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la première femme, Marie-Angélique Duchemin, est décorée de la Légion d'honneur en 1851 par Louis-Napoléon Bonaparte. La III<sup>ème</sup> République s'approprie la Légion d'honneur et l'a davantage ouverte à la société civile. Sous la V<sup>e</sup>, le général de Gaulle a fixé un nombre maximum de décorés (125 000 personnes en 1962). La parité hommes-femmes pour les promotions civiles de la Légion d'honneur a été imposée par le président N. Sarkozy en 2008. Aujourd'hui, pour être nommé chevalier, il faut justifier de « 20 ans de services ou d'activités professionnelles assortis de mérites éminents ».

★

La Société de la Légion d'honneur a été quant à elle fondée en 1921, à l'initiative du général Dubail, alors Grand chancelier de la Légion d'honneur, pour répondre au besoin urgent de soutenir les légionnaires, souvent anciens combattants de la Première Guerre mondiale, ainsi que leurs veuves et orphelins, qui se trouvaient dans une situation de grande précarité après le conflit. Elle devient alors « Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur » (SEMLH), et le reste jusqu'en 2012. En 2011, une modification des statuts est validée par le Conseil d'État, puis autorisée par décret du 27 mars 2012. Elle devient alors « Société des membres de la Légion d'honneur » (SMLH). Ce changement visait à moderniser l'association et à élargir son champ d'action, notamment en promouvant les valeurs de la Légion d'honneur et la cohésion nationale par une solidarité ouverte à l'extérieur de l'association.

Aujourd'hui, la SMLH rassemble des femmes et des hommes, civils et militaires, titulaires de la Légion d'honneur, ainsi que des veuves et orphelins de légionnaires. Elle agit pour renforcer la solidarité intergénérationnelle, préserver le lien social, et promouvoir les valeurs de mérite, de civisme et de patriotisme, notamment par des actions éducatives auprès de la jeunesse. L'association est reconnue d'utilité publique et joue un rôle actif dans la société française et à l'international.

« Un Avenir ensemble » est très symbolique des possibilités de l'Ordre. Ce projet a été lancé en 2009<sup>2</sup> par la Grande chancellerie, juste avant la remise en cause du statut de la SMLH par le Conseil d'État, favorisant l'*aggiornamento* de l'association restée très conservatrice et axée sur le mémoriel.

★★★

L'image de l'Ordre et le sens donné à la décoration évoluent donc avec l'environnement social et institutionnel. Malheureusement, les Ordres nationaux ne font plus aujourd'hui l'objet de débats entre exécutif et législatif. Je dis bien « malheureusement », car ces débats sont-ils si futiles ?

Les observateurs avisés soulignent une disparité géographique et sociologique dans les

---

<sup>2</sup> Par le Général d'Armée Jean-Pierre Kelche, Grand chancelier de la Légion d'honneur (2004 à 2010).

nominations de la Légion d'honneur, notamment entre la région parisienne et les autres régions, ainsi qu'une évolution des profils depuis la réduction des effectifs sous la présidence de l'actuel Grand Maître. L'objectif de la réforme de 2017 était de renforcer la valeur symbolique et le prestige de la Légion d'honneur en limitant le nombre de récipiendaires et en améliorant la transparence et la sélectivité des nominations. Mais la sélectivité accrue a eu pour effet de privilégier des profils dits « d'excellence » ou de notoriété nationale, souvent issus de milieux déjà favorisés ou de réseaux influents.

Les promotions montrent en effet une surreprésentation des récipiendaires issus des domaines de la haute fonction publique, de la culture, de la santé et de l'économie. Les promotions de 2023 et 2026 révèlent que près de 30 % des décorés civils viennent de la fonction publique, souvent basée à Paris, et que les grands noms de la culture, de la recherche ou de l'économie sont majoritairement franciliens. Par ailleurs, les territoires, en particulier les zones rurales ou les petites villes, sont moins représentés, sauf pour des engagements très localisés (bénévolat associatif, mémoire). La réduction des effectifs valorise les critères de notoriété plutôt que de mérite effectif, et elle favorise souvent des profils déjà en vue, ce qui avantage les réseaux parisiens.

Bien que l'initiative citoyenne ait été créée et soutenue, elle reste marginale et ne compense pas la concentration des nominations dans les réseaux traditionnels (ministères, grandes institutions, élites économiques et culturelles). Certains sociologues<sup>3</sup> ont souligné que la Légion d'honneur reste un outil de légitimation de l'État et des élites, avec une tendance à récompenser des profils déjà intégrés dans les cercles du pouvoir, plutôt qu'à reconnaître des mérites discrets ou éloignés des centres de décision. L'absence d'études sociologiques indépendantes limite la compréhension fine des dynamiques, mais une persistance des disparités territoriales et sociales est observée.

La Légion d'honneur a été perçue comme un creuset où tous les groupes sociaux devaient fusionner. Mais, malgré ses effets positifs et un prestige toujours reconnu, la décoration fait l'objet de critiques, notamment concernant le trafic d'influence et la corruption perçue dans son attribution.

Aujourd'hui encore, les grands principes fondateurs sont mis en avant par les récits officiels et l'ordre est ainsi décrit « comme ouvert à tous », y compris aux civils et aux militaires de tous niveaux, récompensant « les services éminents » rendus à la nation, sans distinction de classe sociale.

Mais ne s'agit-il pas là d'un « narratif » trompeur ?

Nous pouvons ici dire que l'honneur sous-entend un devoir d'interrogation sur le sens qui lui est donné, et donc une obligation de recherche du « mieux », sinon de l'excellence qui a si souvent déçu. En un mot, le véritable honneur « oblige » et impose l'humilité. La définition du mérite, tout en pouvant être améliorée, est et restera relative, de même que le jugement qui l'attribue.

---

<sup>1</sup> Par exemple, Olivier Ihl, sociologue, *Le mérite et la République*, Gallimard, 2007.

# CHRONIQUES DE NOS ACADÉMICIENS



François 1<sup>er</sup> fait prisonnier à la bataille de Pavie (1525)

## Un Béarnais grand chancelier de l'Ordre du Pélican blanc.

**Alexis Ichas**

**Ancien élève de l'école communale d'Auterrive**

Comme chacun sait, les Béarnais se sont toujours illustrés dans des causes surprenantes à l'autre bout du monde. On se souvient du baron de Saint-Castin (1652-1707) Grand sachim des Pentagoüets, du baron de Lahontan à Missilimalinac au bord des grands lacs canadiens (1688), de Jean-Jacques Caux (1830-1922) en Colombie britannique, inventant une nouvelle langue issue du béarnais et de l'anglais, du vicomte de Barraute fondant *Barraute* en Nouvelle-France, etc., bref d'aventuriers intrépides qui portèrent les vaches béarnaises aux contrées les plus reculées, sans compter tous ceux qui tentèrent l'aventure d'Haïti. Parmi cette floppée de cadets, il y en a un qui bat tous les records de l'aventure et des fantaisies exploratrices. Il s'agit d'Étienne **Laberdesque** (Santiago de Cuba 1874-Paris 1914) dont le nom fleure bon les rives du gave d'Oloron et qui fut soldat, officier, ministre, diplomate et... grand chancelier de ***l'Ordre du Pélican blanc***, ordre prestigieux s'il en fut puisque seules deux personnes en furent honorées, l'empereur du Sahara Jacques 1<sup>er</sup> et son Premier ministre Étienne Laberdesque.

## 1 – Cuba – Lahontan et Alger.

Étienne-*de-Jésus* Laberdesque est né à Santiago-de-Cuba en 1874, fils de Romain Laberdesque, pharmacien et homme d'affaires, et de la marquise Caridad de Florès d'ascendance espagnole. La famille est originaire de Dognen puis s'installa à Athos-Aspis en achetant la maison *Lassalle*, maison qui passe – si l'on en juge par l'écriteau qui y est apposé – pour être la maison de naissance d'Armand de Sillègue d'Athos, le mousquetaire Athos des romans d'Alexandre Dumas. Dans cette maison naîtra Jean Laberdesque en 1809, grand-père de notre chancelier. Jean épousera Marie Supervielle, née en 1812 à Agnos. Leur fils Romain, achètera la maison *Passage* au bord du gave de Pau à Lahontan et tentera l'aventure de Cuba où naîtra notre héros.



*En 1954, la tombe de Romain Laberdesque fut démantelée afin de construire l'escalier menant aux fontaines d'Abet. Par miracle – c'est le cas de le dire – un éclat de la sépulture a été conservé et sert aujourd'hui de marche d'accès. Photo de l'auteur.*



*Ancienne porte d'entrée de la maison Lassalle à Athos-Aspis (auj., en ruines), lieu supposé de la naissance du mousquetaire, et propriété des Laberdesque avant de s'installer à Lahontan.*

*Photo de l'auteur.*

Les premières années d'Étienne se passent à Cuba, mais sa personnalité turbulente et instable le fait remarquer des autorités espagnoles. Révolutionnaire dans l'âme, il fuit Cuba à 15 ans, sans l'avis de ses parents, et rejoint les guérilleros vénézuéliens puis chiliens où le mouvement révolutionnaire auquel il appartient parvient à renverser le président Balcaméda. Inquiet pour la vie de son fils, Roman Laberdesque envoie un homme de confiance au Chili pour raisonner le

trublion et le persuader – avec une forte somme d’argent – de revenir en France, à Lahontan où le jeune homme, après un bref passage au lycée de Pau, s’ennuie ferme. Ce garçon, après avoir renversé des régimes, se voit mal lier des bottes de foin au bord du gave. Son imagination débordante le porte loin, il rêve d’aventures, bâcle ses études de médecine et s’engage en Algérie dans le 1<sup>er</sup> régiment de Spahis. Portant alors burnous, tombô aux parements bleu ciel, et seroual à l’orientale (pantalon), Étienne est décrit comme un « *homme bien fait mesurant 1,82 m (grand pour l’époque), cheveux châtons et yeux noirs, 92 kg, haut de taille, large d’épaule, étroit de ceinture, magnifiquement et solidement musclé, doué d’une force herculéenne sous les dehors du parfait mondain...* » (Revue **La Culture physique**). Inutile de préciser qu’il commence à écumer les lieux de la soldatesque d’Alger où il multiplie et les espérances déçues et les malheureuses abandonnées le lendemain. Déjà Étienne souhaite profiter de toutes les facilités accordées en ce monde, de peur d’en être privé dans l’autre... Sa force physique est décrite comme *herculéenne* et parvient – dit-on – à soulever un cheval. Il était d’ailleurs surnommé *L’athlète de Farnèse* à cause de sa ressemblance physique avec une sculpture romaine du palais Farnèse à Rome. Avec toutes ces qualités, il parvient au grade de sergent, mais, rapidement, la discipline militaire lui pèse, il multiplie les incidents avec les gradés et les officiers, ce qui amène naturellement à son renvoi du régiment. Selon ses propres déclarations – aucune trace dans son dossier –, il est versé dans la réserve comme officier et se pare désormais du grade de lieutenant et d’officier des Spahis.



*Uniforme de soldat du 1<sup>er</sup> régiment de Spahis d’Alger, tel que le portait Étienne Laberdesque. Il ne devait pas manquer d’allure avec de tels équipements vestimentaires.*

Photo : Musée de l’Armée – Avec autorisation.

Désœuvré dans Alger, il se lance dans la politique et se présente aux élections législatives où il est battu, devenant ainsi l’ennemi *personnel* de Max Régis, maire d’Alger. Les deux hommes se détestent au point qu’Étienne Laberdesque agresse en 1901 le maire d’Alger sur la terrasse du *Tantonville* en tirant plusieurs coups de feu faisant trois blessés graves dont un ami d’Étienne qui prend deux balles dans la tête sans décéder toutefois. Dépensant sans compter et secouru

par son père qui joue de ses relations pour épargner à son fils une condamnation infâme, il crée le journal **La Revanche du Peuple** en 1903, journal favorable aux Juifs d'Algérie qui le suivent dans ce combat alors que le maire était du bord opposé. Cependant, Romain Laberdesque fait paraître dans la Presse une annonce par laquelle il indique aux créanciers qu'il se désolidarise des dettes et des frasques de son fils et qu'il est désormais inutile de faire appel à lui. Étienne se retrouve à Alger sans argent, son journal battant de l'aile.

Le bar **Tantonville** à Alger en 2026. C'est là que Laberdesque tira sur le maire d'Alger Max Régis.

Photo : Samir Cadi, avec nos vifs remerciements et son aimable autorisation.



## 2 - Le grand chancelier de l'Ordre du Pélican blanc.

En 1903, il rencontre à Paris Jacques Lebaudy (Paris 1868-Westbury 1918), richissime héritier désœuvré lui-aussi, qui se prend d'admiration pour celui qu'il pense officier du 1<sup>er</sup> régiment de Spahis. Les deux hommes sympathisent et Jacques Lebaudy fait part à son nouvel ami Étienne de son intention de conquérir le Sahara. Selon lui, une partie du Sahara n'a pas de gouvernement, les influences des puissances coloniales sur le Maroc, l'Algérie et la Mauritanie étant plutôt floues, chacun évitant de contrarier une grande puissance. Conquérir un royaume tenu par quelques Touareg paisibles lui semble une gageure. C'est donc à Paris, avec une épée en or, que Jacques Lebaudy – devenu **Jacques 1<sup>er</sup> du Sahara**, aboube Étienne et lui donne, comme prévu, l'accolade fraternelle des chevaliers des ordres. À cet instant, Étienne Laberdesque devient *généralissime des Armées du royaume du Sahara* et **Grand chancelier de l'Ordre du Pélican blanc**

A handwritten signature in black ink on a light background. The signature is written in a cursive style and appears to be 'Laberdesque'.

Signature du ministre, diplomate, généralissime et Grand chancelier du Pélican blanc

C'est à Paris, dans des salons cossus, que l'on prépare la conquête. Jacques 1<sup>er</sup> met à disposition du *généralissime* son yacht personnel et son équipage ainsi qu'une poignée de soldats en rupture de ban avec leur régiment, déserteurs, truands et rebelles de toutes les espèces. Grassement payés, ces mercenaires sont enthousiastes et l'on rejoint Malagà en Espagne en attendant Sa Majesté venue du Havre avec un autre yacht luxueux. À bord se trouve l'*impératrice* Augustine [née Dallières] étonnée de cet équipage. La traversée se fait sans encombre. Les mercenaires plantent le pavillon de l'Empereur devant une dizaine de Touareg interloqués qui ne manifestent cependant aucune hostilité. Auto-couronné sur place, l'Empereur Jacques 1<sup>er</sup> souffre de la chaleur et décide de remonter sur son yacht avec le *généralissime* laissant à quelques hères le soin d'organiser le royaume. Informées, les chancelleries européennes s'inquiètent de la tournure des événements...



*Étienne Laberdesque en grand uniforme de Grand chancelier de l'Ordre du Pélican blanc. Cet homme, digne d'un roman de Dumas, paradait au Bois de Boulogne en compagnie d'élégantes peu farouches en quête de célébrité et de notoriété - certaines se voyant déjà tutoyant les empereurs et les rois. Doué d'un charme magnétique, Laberdesque fit tourner plus d'une tête parfumée.*

Photo extraite de **Gallica**.

Revenu à Paris, le grand chancelier Étienne Laberdesque « *parade en tenue splendide, rutilant d'or, coiffé d'un feutre gris portant plume blanche, et doté d'un yatagan (sabre) recourbé, drapé dans un manteau pourpre* » (Presse). Financé par l'Empereur, le Grand chancelier se promène au bois de Boulogne dans un attelage magnifique frappé d'un *Pélican blanc*. Hélas, la poignée de mercenaires de l'Empereur est chassée par les Touareg et est rapatriée en Espagne, affamée. Fini l'Empire du Sahara... Lâché par l'Empereur qui a d'autres soucis (Jacques 1<sup>er</sup> sera assassiné par sa femme de cinq balles dans la tête), Étienne, portant toujours le glorieux titre de Grand chancelier, décide de rejoindre Cuba où, le gouvernement ayant changé, il est nommé Ministre des finances en 1913... et cette fois-ci c'est un vrai titre.

*On ne possède pas de description de l'Ordre du Pélican blanc, mais on sait qu'il a été inspiré de l'Ordre de l'Éperon d'or ci-contre, ordre chevaleresque portugais. On imagine qu'il devait lui ressembler.*

*Étienne Laberdesque fut inhumé avec son Grand collier et sa plaque. Quant à celui de Jacques 1<sup>er</sup>, il n'a jamais été retrouvé.*

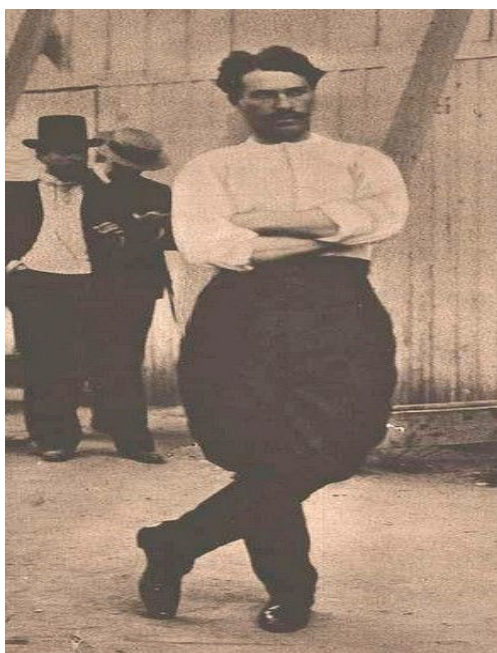
Photo extraite de **Ordres et Décorations du Saint-Siège** - Librairie Vaticane - 2019.



### **3 - Ministre, diplomate, duelliste et adversaire de Léon Bérard.**

De ce que l'on sait, il ne fut pas un mauvais ministre des finances mais ses absences régulières et ses voyages à Paris commencèrent à agacer le gouvernement cubain désormais indépendant. On préféra alors le nommer diplomate afin de resserrer les liens entre la France et la nouvelle République de Cuba. Vivant alors à Paris, Étienne collectionne les aventures galantes mais fixera sa vie avec une jeune infirmière appelée Madeleine Leblanc – un nom d'héroïne de Dumas fils – jeune fille qui s'illustrera dans les tranchées de 14-18 par un courage et une volonté surnaturelle.

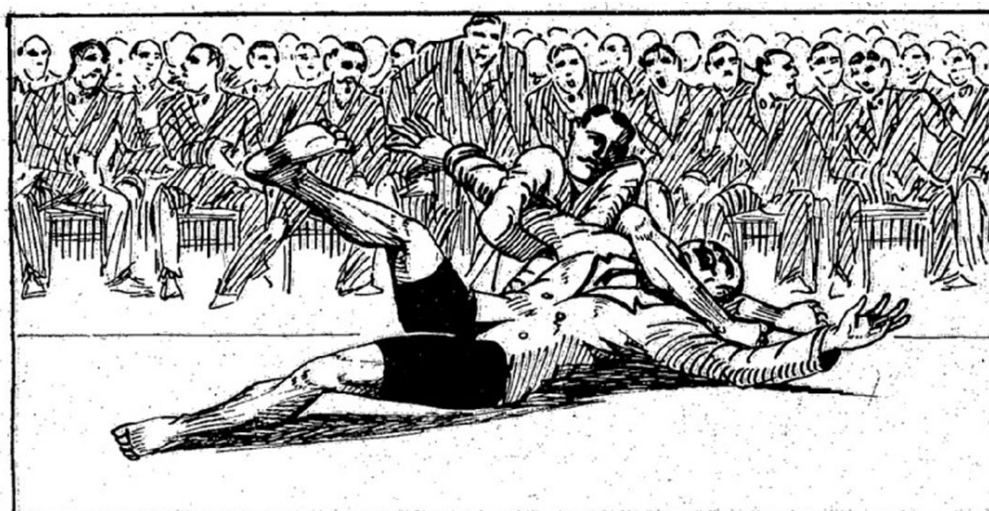
On retient surtout de la vie de cet homme hors du commun des qualités de duelliste exceptionnelles. Il se battit 57 fois en duel et ne perdit aucun combat. Il perfectionna la technique du combat au sabre et inventa la **Poule sanglante** technique imposant le torse-nu aux belligérants et consistant à infliger une estafilade de sang sur la poitrine...



Il passa sa vie à se battre en duel. Citons parmi les plus connus et les plus significatifs : contre Balestrini en 1901 à l'épée, contre Max Régis, maire d'Alger, à trois reprises (Alger, Parc des Princes, Courbevoie) et dont les témoins furent Georges Clemenceau (que Laberdesque tutoyait) et Ranc, chanteur d'opéra (de son vrai nom Rance, inhumé dans le cimetière de Léren), contre le député Messiny en 1903 à Paris qui se permit de le gifler après l'avoir traité d'abruti, et surtout contre Dillon-Kavanagh, champion d'épée, qu'il battit en 1908 !

*Toujours prêt à en découdre, susceptible et contrarié pour des vétilles, Étienne Laberdesque se battit 57 fois en duel et fut toujours vainqueur. Ici, deux rares photos du bretteur, en compagnie de ses témoins, lors de querelles de point d'honneur que notre homme relevait à chaque fois avec brio. À droite, il « relève le gant » signe irrécusable de la volonté d'en découdre. « Serviteur Monsieur » concluait la provocation avant le combat. En Béarn, Lagoardette, de Sunarthe, le comte d'Echaz, de Carresse, Majoureau, de Sauveterre, se battirent en duel. Quant à Paul-Jean Toulet, il se battit deux fois en Béarn dont la dernière en 1898 contre Émile Thore. Ce dernier en eut le poignet ensanglanté. Photos aimablement communiquées par Laurent Convert que nos remerciements ici.*

On sait peu que ce Béarnais tenta aussi une vie politique en Béarn. Bien qu'adversaire de **Léon Bérard**, il l'admirait au point qu'il déclara : « *Je vais à ses réunions politiques, non pour le combattre mais pour l'écouter. Je suis dans le ravissement.* » Dupourqué lui laissant la voie libre pour se présenter à Orthez contre Bérard, Laberdesque fit sensation en montant sur une table lors d'un meeting. Il enleva sa chemise, se mit torse nu et déclara : « *Mes adversaires n'ont qu'à faire comme moi !* » Peut-être est-il inutile de préciser qu'il fut battu.



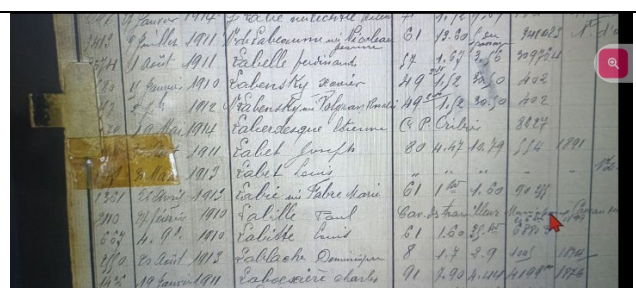
**MATCH LABERDESQUE ET REGNIER**  
*Régier passe une clé terrible au bras et à la gorge de Laberdesque qui s'avoue vaincu.*

*Combat entre Régier 60 kg, professeur d'arts martiaux et Laberdesque 92 kg à mains nues. Dans ce combat, Laberdesque dut s'incliner. Photo extraite de **La Culture physique** – 1936.*

Les frasques de notre Béarnais sont un véritable roman. Régnier, professeur d'arts martiaux, lui lança un jour : « *Vous êtes fort et ne craignez personne ? Si vous aviez devant vous un petit homme de 60kg, vous ne dureriez pas longtemps !* » Laberdesque, piqué, retroussa ses manches, mais cette fois-ci l'habileté triompha de la force – comme souvent –, et notre Béarnais fut vaincu. Lors d'un dîner avec une belle à Paris, contrarié du retard du service, il jeta toutes les tables et les chaises dans la rue, chassa tous les clients et exigea d'être servi plus vite... Une autre fois, surpris au Vésinet par un huissier et un commissaire de police en flagrant délit d'adultère, il passa les deux officiers publics par la fenêtre. Sa maîtresse d'une nuit, épouse d'un député, fut terrorisée... On le serait à moins...

Père de deux filles, Étienne Laberdesque, ancien soldat, ancien ministre, ancien diplomate, et Grand chancelier du Pélican blanc, décéda dans un fiacre en 1914 à l'âge de 40 ans en se rendant à l'Opéra de Paris. Ce n'est pas dans un carrosse doré tiré par des chevaux blancs que se termina la vie aventureuse de ce Béarnais fantasque, mais dans une modeste voiture de louage tirée par un cheval noir. Ses obsèques furent célébrées à Saint-Philippe-du-Roule, « *car il était croyant* » dit la presse. Il fut inhumé au cimetière du Père-Lachaise... Son convoi ne fut suivi que par son épouse, ses deux filles et deux religieuses... Sa descendance vit à Cuba et ses cousins en Béarn.

Il avait connu toutes les formes de déchéance, y compris le succès. *Ainsi passe la gloire du monde.*



Registre mortuaire du cimetière du Père-Lachaise à Paris. On y remarque le nom d'Étienne Laberdesque, mais curieusement la section n'est pas mentionnée de sorte que sa sépulture n'a pu être localisée

Photo: Conservateur du cimetière avec autorisation et nos vifs remerciements.

## ***Peut-on brûler une sorcière ?***

***Par Thierry Sagardoytho, avocat.***

*Au printemps 1824, une vieille dame habitant Saint-Faust est jetée vivante sur un bûcher par des villageois qui l'accusent d'être une sorcière jetant des sorts maléfiques sur la population. Que cache ce fait divers digne d'un autre temps ?*



Nous sommes en l'an 1824. Au matin du 29 avril, le préfet des Basses-Pyrénées est de fort mauvaise humeur. Il vient d'apprendre qu'à huit kilomètres de son palais, dans le village de Saint-Faust, une vieille dame, connue sous le nom de Marie Peillon, a bien failli périr brûlée sur un bûcher improvisé par un groupe d'individus au prétexte qu'elle serait une sorcière ! Des villageois se sont emparés d'elle afin de la ligoter. Ils ont entassé du bois, attachant la malheureuse à un pieu, avant d'allumer le feu ! Mais, tandis que les flammes faisaient leur œuvre, elles cramèrent aussi les cordes qui entravaient les mains de la pauvre Marie, laquelle parvint à s'échapper comme elle le put. Grâce aux soins d'un médecin, elle échappa à la mort et put lentement panser ses plaies, malgré d'horribles souffrances.

Quelques jours plus tard, Marie songea à alerter monsieur le maire du village, pensant qu'il lui viendrait en aide en prévenant les gendarmes du crime commis sur sa commune. Que nenni ! Fort embarrassé par cette affaire d'un autre temps, l'élu commença par mener son enquête en identifiant les suspects. Dans ce village rural de quelques centaines d'âmes, les langues finirent par se délier. Les auteurs du crime ne sont autres que les membres et proches d'une famille honorablement connue à Saint-Faust. Suspectant la vieille dame de leur vouloir du mal, ils ont tenté de la supprimer par le feu. L'affaire fait tache. Elle rappelle ces pratiques d'un autre temps en Béarn et au Pays Basque où l'on brûlait ces femmes que l'on taxait de sorcellerie. Le maire s'interroge : doit-il dénoncer l'affaire ou l'étouffer ?

Selon les premiers témoignages, une fillette du village souffrant d'un mal implacable semblait vouée à une fin prochaine. Et, comme souvent à l'époque, lorsque la médecine s'avérait incapable à soigner, les proches recouraient aux soins du guérisseur ou du sorcier du coin. Ça tombe bien. À Saint-Faust, les villageois racontent que Marie Peillon, une vieille femme un peu marginale, aurait le pouvoir magique de guérir toutes sortes de maladies. Croyant en un miracle, les parents de la fillette implorèrent Marie de leur venir en aide. La vieille dame se déplace. Elle examine l'enfant et là, stupeur, elle refuse, se disant incapable de soigner ce mal sournois. L'incompréhension gagne les parents de la fillette prêts à payer ce qu'elle voudra. Rien n'y fait. Marie refuse. Un refus qui pourrait bien lui coûter cher.

Au village, la veuve Peillon est surnommée *la poussouère* (celle qui connaît les *poussous*, comprenez les poisons). Aussi admirée que redoutée, elle offre, dit-on, ses potions miracles, ses breuvages mystérieux, lorsque la médecine ne peut plus grand-chose. Les proches de l'enfant malade s'interrogent : pourquoi Marie a-t-elle refusé ses soins ? Sans doute se sentait-elle impuissante face à ce mal incurable. Mais les parents meurtris ne l'entendent pas de cette oreille. À leurs yeux, son refus signifie qu'elle leur a jeté un sort. Ivres de chagrin, ils s'imaginent que la vieille veuve a pactisé avec le diable. Et comme on le croyait naguère par ici, il faut brûler la sorcière afin que ses cendres chassent le mal dont la fillette souffre. Une pratique pourtant interdite par le roi Louis XIV depuis l'an 1682.

En pareilles circonstances, le maire du village aurait dû alerter les gendarmes et le procureur du Roi afin qu'une enquête soit ouverte et que les suspects soient identifiés, jugés, châtiés. Or, en cette année 1824 marquée par l'avènement du Roi Charles X, il en ira tout autrement dans cette commune béarnaise connue pour ses coteaux de vignes, de maïs et d'apiculture. Redoutant le scandale, voulant sans doute éviter la paille de la prison aux acteurs de cette affaire honorablement connus dans le canton, l'édile de Saint-Faust va tout faire pour l'étouffer. Avec de l'argent. Tout bonnement. Il convainc les parents de la fillette de mettre la main dans leurs économies et lui remettre des espèces sonnantes et trébuchantes qu'il se propose de porter au chevet de Marie Peillon, accompagné du notaire de Gan.

Au mépris des lois du code pénal napoléonien en vigueur depuis 1804, monsieur le maire lui met le marché en main : moyennant une somme d'argent destinée à réparer le « prix » de ses souffrances, la vieille dame serait bien inspirée de signer un papier officiel par lequel elle s'engage à ne pas déposer plainte contre ceux qui ont allumé les flammes du bûcher ! Une transaction qui éteindrait le feu en somme. Lorsqu'il apprend la nouvelle, le préfet palois

manque de s'étrangler : qui est donc ce maire de campagne, ce petit notable qui fait fi des lois ? Aucun élu ne doit se prêter à un tel chantage, tonne le préfet ! Furieux, il demande au procureur du Roi l'ouverture d'une enquête qui sera confiée, le 2 mai, aux gendarmes de Lescar. La malheureuse Marie Peillon va enfin pouvoir livrer son récit des faits.

Âgée d'une soixantaine d'années, Marie était la benjamine d'une famille nombreuse des environs. Sa vie durant, elle avait exercé le métier officiel de fileuse. Ses connaissances en matière de plantes lui ont vite valu la réputation de guérisseuse. Les témoins entendus par les gendarmes confirment qu'en mars dernier Marie s'est présentée dans « *l'état le plus affreux, pieds et mains brûlés* ». Marie accusa spontanément les nommés Sagette, Brocq, Pondacq et la sœur de ce dernier d'être les auteurs de son calvaire. L'un d'eux avait d'ailleurs fui le village, redoutant sans doute d'être envoyé en prison par les gendarmes. Il revint trois semaines plus tard, proposant sans honte, par l'entremise de monsieur le maire, ce qu'il appelait « *un accommodement* », une sorte de transaction destinée à éteindre l'affaire.

Interrogé à son tour, l'édile de Saint-Faust masque mal son embarras. Laurent Lucq jure qu'il ne savait rien des raisons de ce bûcher improvisé. Marie lui aurait confié qu'elle avait été « *attachée à un piquet, le feu sous les pieds et sur la tête* », se disant victime d'un « *mauvais tour* ». L'omerta frappe aussi un couple de vigneron qui, bien que présents près du bûcher, disent tout ignorer de l'affaire. Sur la foi des accusations de Marie Peillon, les deux principaux auteurs de cet acte barbare sont identifiés et arrêtés. Le premier est un certain Jean Brocq. Marié à la nièce de la victime, il est tailleur d'habits de métier. Lui nie envers et contre tout. Jamais, jure-t-il, il n'a brûlé les jambes de celle qu'il taxait naguère de sorcellerie, l'accusant d'avoir donné une maladie à une enfant, par ses maléfices et ses sortilèges.

Le second suspect se nomme Jean Pondacq. Laboureur de profession, il est suspecté d'avoir planté le pieu, installé les sarments aux pieds de la malheureuse et d'avoir allumé le bûcher. Lui aussi nie de toutes ses forces, imaginant que nul ne croirait les dires de celle qu'il dit être une « *folle* ». L'enquête ira vite. Deux mois plus tard, le 28 juillet 1824, le juge d'instruction palois met Brocq et Pondacq en accusation du crime de tentative de meurtre sur la personne de Marie Peillon. Dans son ordonnance, le magistrat écrit que la victime fut soupçonnée de sortilèges par l'opinion publique parce qu'elle avait eu le tort de refuser ses soins dont chacun espérait de prompts résultats. Aux yeux des villageois, Marie fut accusée d'avoir, par ses maléfices et sortilèges, généré des maux qu'elle ne pouvait guérir...

L'ignorance commune et les préjugés firent le reste, les esprits s'irritèrent. Ainsi naquit l'idée de brûler une présumée sorcière. Le procès s'ouvre au parlement de Navarre, le 20 novembre

1824. L'instant est grave. L'affaire Marie Peillon est l'ultime procès palois de l'histoire où l'on parlera de sorcellerie dans un tribunal. Douze jurés venus du Pays Basque et du Béarn, ainsi que trois magistrats sont réunis pour juger deux accusés honorablement connus. L'audience vire rapidement au calvaire pour Marie. Certes, les deux hommes ont bien commis les faits reprochés mais, selon les juges, c'est Marie qui, par ses maléfices, a « *fait naître ses blessures et les a envenimées* » ... La victime passe pour une simulatrice, une victime si peu innocente que la cour acquitte les deux accusés. Ils sont libérés sur le champ. Un verdict si incompréhensible qu'il oblige à se demander si les sorcières, ou qualifiées telles, étaient réellement considérées comme des êtres humains dignes de la considération de leurs semblables. Poser la question, c'est y répondre.

## L'Afrique en première ligne

**Thierry Moulouquet**

Une équipe de chercheurs vient de montrer que l'humanité avait détérioré jusqu'à un point de non-retour le septième des neuf équilibres de la planète indispensable au maintien de la présence sur terre : le taux d'acidité des océans (donnée issue du rapport *Planetary Health Check* publié par l'Institut de Postdam pour la recherche sur l'impact climatique). Les tensions globales se renforcent sur la Terre et interagissent entre elles en accentuant encore leurs effets destructeurs. Dans ce contexte d'aggravation rapide des menaces, alors même que l'affaiblissement continu des institutions multilatérales dégrade les capacités de réponse de l'humanité, l'Afrique est plus que jamais en première ligne. Ce continent concentre tous les risques : disponibilité en eau douce alors même que la population africaine devrait passer d'1,4 milliard d'habitants en 2025 à près de 3 milliards à la fin du siècle, perte de biodiversité et recul des forêts, réchauffement climatique et des océans, retrait du trait de côte et diminution des surfaces habitables, coût et disponibilité de l'énergie... Paradoxalement, c'est dans cette phase à haut risque que les politiques d'aide au développement s'affaiblissent, et pas seulement aux États Unis. Les discours sont là à la tribune des Nations Unies ou dans les grandes conférences internationales, mais les moyens ne suivent plus. Circonstance aggravante : la poursuite de guerres civiles en Afrique et les répercussions des tensions géopolitiques liées à la guerre en Ukraine et au conflit du Golfe. On approche à grands pas des limites ; il n'y a qu'à écouter les rapports des ONG qui travaillent dans les zones les plus sensibles pour s'en convaincre, si cela était encore nécessaire.

Est-il encore possible d'inverser ces tendances ? Peut-on au moins tirer un fil illustrant une prise de conscience et pouvant initier une nouvelle dynamique d'attention internationale à la situation du continent africain ? Un angle d'approche pourrait être celui du développement de la ville durable. La croissance urbaine déjà engagée et qui va inéluctablement s'amplifier est un concentré des tensions : éducation, emploi, mobilité, habitat, accès aux services publics, approvisionnement en eau et en énergie... autant de défis appelant une initiative d'ensemble, permettant de coordonner l'action des pays africains et de leurs partenaires, des opérateurs publics et des entreprises privées. Celle-ci pourrait réunir l'Union Européenne, la Grande Bretagne et le Japon d'une part, les institutions multilatérales coordonnées par la Banque Mondiale d'autre part, en association avec les pays africains. L'expertise sur le développement de la ville serait ainsi mise à disposition du projet, avec l'apport d'urbanistes et d'architectes, et l'appui des grandes entreprises notamment de la construction, pour développer des approches novatrices, notamment frugales en consommation d'énergie. La réunion de l'Union Européenne avec la Grande-Bretagne et le Japon pour prendre cette initiative s'explique par leur expérience de la présence en Afrique, la qualité de leurs agences d'aide au développement et leur capacité d'influence au sein des institutions multilatérales. Un rêve peut-être ? Mais en tout cas l'expression d'une certitude que l'on ne peut pas continuer comme si l'on ne voulait pas voir. La catastrophe est à nos portes.

## MAIS OÙ SONT DONC PASSÉS LES CAFÉS PHILO ?

Marc Bélit



*Le Café des Phares – La Bastille, Paris.*

Bientôt reviendra ce rituel bien français : les révisions du baccalauréat. On y conduit désormais près de 80 % d'une classe d'âge et chacun sait - sans trop s'en formaliser - que la plupart en sortiront diplômés. Le vieux « bachot », naguère épreuve de sélection, est devenu un passage presque obligé, un parchemin de fin d'études plus qu'un véritable tri. Il n'en reste pas moins que cette singularité produit un effet rare : presque tous les Français auront, un jour, rencontré la philosophie. Peu de nations peuvent en dire autant. Ce contact, même bref, même imparfait, laisse une trace. Il constitue l'un de ces fonds communs, discrets mais tenaces, sur lesquels une société continue, malgré tout, de se comprendre.

Car la philosophie, en France, bénéficie d'un privilège paradoxal : on la redoute sur les bancs du lycée, on la regrette ensuite. Elle évoque ce moment singulier où il ne s'agissait plus d'apprendre, mais de comprendre ; non plus de restituer, mais de penser. Expérience fragile, parfois déconcertante, mais décisive et dont beaucoup gardent, avec le recul, une nostalgie inattendue. Cette inclination pour la discussion ne doit pourtant pas tout à l'école. Bien avant elle, le café en avait offert le théâtre. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, au Procope, Voltaire et Diderot conversaient déjà autour d'une tasse. Le XVIII<sup>e</sup> siècle, celui des Lumières, fera du café un lieu essentiel de circulation des idées. Introduit en Europe par les marchands ottomans, il devient rapidement bien plus qu'une boisson : un prétexte à penser ensemble. Au XIX<sup>e</sup> siècle, avec la Presse, le café devient un foyer d'opinion. On y lit, on y commente, on y polémique. Les cafés viennois en offriront peut-être la plus belle illustration : écrivains, artistes, bourgeois, ouvriers s'y côtoient, unis par le goût de la conversation. Stefan Zweig en a laissé le témoignage dans *Le Monde d'hier*, comme celui d'un âge d'or de la parole partagée.

C'est dans cette tradition que s'inscrit, bien plus tard, l'apparition des cafés philosophiques. En 1992, au Café des Phares, à la Bastille, Marc Sautet, auteur du livre *Un café avec Socrate*, lance une idée simple : rendre la philosophie à la rue. « De quoi voulez-vous parler ? » La formule vaut manifeste. Il ne s'agit plus d'enseigner, mais d'ouvrir un espace ; non plus de transmettre un savoir, mais de faire circuler la parole. Le succès est immédiat. Et l'on assiste à un phénomène qui n'est pas sans rappeler celui du café-théâtre, né quelques années plus tôt dans ces mêmes quartiers. Là aussi, peu de moyens, beaucoup d'énergie, et surtout une liberté nouvelle. Coluche, Romain Bouteille et la bande du Café de la Gare y inventent une forme irrévérencieuse, populaire, vivante. On connaît la suite : le fisc requalifie ces lieux en salles de spectacle, les charges suivent, les équilibres cèdent. Les artistes quittent les arrière-salles pour des scènes plus vastes, puis pour les Zénith. Ce qui était un laboratoire devient une industrie. Fin d'une séquence de l'esprit de raillerie.

Les cafés philo connaîtront une trajectoire moins brutale, mais tout aussi révélatrice. Ils se multiplient rapidement. Partout où se trouve un professeur à la retraite, un amateur éclairé ou simplement un curieux, naît un lieu de discussion. Le café redevient ce qu'il avait été : un espace ouvert où l'on tente de penser ensemble. Le meilleur y côtoie le pire. Le meilleur, lorsque l'exigence intellectuelle guide les échanges. Le pire, lorsque la parole se libère sans règle et que chacun parle davantage pour affirmer que pour comprendre. Car philosopher ne consiste pas seulement à s'exprimer. Cela suppose une discipline, une attention, une capacité à douter. Sans cela, le dialogue se dissout dans le tumulte des convictions. La présence d'un animateur - souvent un professionnel - devient alors précieuse pour maintenir un cap. Mais, au tournant des années 2000, l'élan s'essouffle. À force de se multiplier, les cafés philo perdent en intensité ce qu'ils gagnent en diffusion. La spontanéité qui faisait leur charme devient leur faiblesse. Faute de cadre, le modèle se fatigue. Il ne disparaît pas tout à fait, mais cesse d'être un phénomène. Entre-temps, la parole philosophique s'est déplacée. La radio, notamment, a pris le relais, offrant des émissions de grande qualité. Le public y trouve matière à réflexion, des éclairages solides, des voix compétentes. Mais le modèle est redevenu vertical : il y a ceux qui parlent et ceux qui écoutent. Or, ce que le café avait inventé, c'était précisément autre chose

: une horizontalité. Une parole qui circule, qui se cherche, qui se corrige au contact des autres. Une expérience vivante, incertaine, mais irremplaçable. Les réseaux sociaux ont bien tenté d'occuper cet espace. Ils donnent à chacun la possibilité de s'exprimer, d'être vu, d'être suivi. Mais cette démocratisation de la parole s'accompagne souvent d'un affaiblissement de la pensée. L'échange y devient juxtaposition, la discussion se réduit à l'affirmation, et la quête de vérité cède devant celle de visibilité. Ainsi se rejoue, sous d'autres formes, la vieille tension entre le vertical et l'horizontal.

Et pourtant... quelque chose subsiste. Dans quelques semaines, une nouvelle génération de lycéens s'assiéra devant une feuille blanche pour répondre à des questions qui, depuis des siècles, n'ont pas varié : « Qu'est-ce que penser ? » ou « A-t-on besoin de philosophie pour vivre ? »

L'homme peut-il se passer de réflexion ? Questions redoutables - et un peu solennelles. Posées autour d'une table, dans un café, entre amis, elles retrouveraient une autre saveur : moins intimidante, plus libre, presque joyeuse. Car il y a, dans le café, une qualité du temps et de la présence qui manque ailleurs. On y observe, on y écoute, on y parle. On y lisait aussi, autrefois, le journal du matin, posé à disposition. Sa disparition progressive n'est pas un détail : elle dit quelque chose du recul de ces lieux comme espaces de réflexion et d'échange auprès du comptoir. Dommage. Car c'est là, dans cette banalité attentive, que la philosophie trouvait l'une de ses formes les plus justes : non plus austère méditation, mais conversation ; non plus exercice solitaire, mais expérience partagée.

Et l'on se prend à penser que la lecture d'une chronique comme celle-ci aurait eu toute sa place sur une table de café, un samedi matin. Elle y aurait suscité quelques échanges, quelques désaccords sans doute, mais aussi peut-être même un début de réflexion commune. Ce qui, après tout, aurait été la meilleure manière de répondre à la question posée. Et, qui sait, de faire revenir - ne serait-ce qu'un instant - l'esprit des cafés philo.

# LIVRES ET PUBLICATIONS

## HÉLÈNE PERLANT : LE DÉNI

*Ou : comment du trauma naît une œuvre littéraire*

Ce qui frappe d'emblée à la lecture de cet ouvrage, c'est moins la violence du sujet que la qualité du passage qu'il opère : passage du vécu à l'écriture, de l'épreuve à la forme. Non pas une transmutation spectaculaire, mais un cheminement, une lente élaboration par laquelle le drame trouve à se dire autrement - dans un livre.

Ce livre n'est pas un témoignage de plus sur une affaire complexe, largement documentée par ailleurs et inscrite dans un temps judiciaire. Il se situe ailleurs. Il ne contourne pas les faits, mais les déplace sur un autre plan : celui de l'expérience intérieure, restituée à travers une langue qui cherche, explore, éclaire. À la croisée de la psychanalyse et de la littérature, Hélène Perlant propose une traversée sensible, attentive à ce qui se joue dans les zones les plus obscures de la mémoire et du langage.

La question du consentement et du déni en constitue la trame, mais elle est abordée moins comme un objet d'argumentation que comme une énigme humaine. Ce qui importe ici n'est pas tant d'apprendre que de comprendre, non les faits eux-mêmes, mais ce qu'ils laissent en nous - et ce que l'écriture permet d'en faire. La souffrance, en devenant mots, accède à une portée plus universelle. Elle rejoint ce lieu où, comme l'écrit Proust dans *Le Temps retrouvé*, « la vraie vie, la vie enfin découverte et éclaircie [...] c'est la littérature ».

Professeur de lettres en khâgne, Hélène Perlant inscrit son récit dans un dialogue constant avec les œuvres. Les références ne sont jamais décoratives : elles accompagnent la pensée, l'ouvrent, la prolongent. De Baudelaire à la tragédie grecque, d'Œdipe à Racine, de Marguerite Duras au film d'Alain Resnais : « Tu n'as rien vu à Hiroshima » - c'est toujours la même interrogation qui affleure : voir, ne pas voir, savoir sans savoir. À travers ces figures, c'est une méditation sur la perception, le déni et la conscience qui se déploie.

Le parcours se poursuit avec *Alice au pays des merveilles* ou encore le *Roi des aulnes* de Goethe, dont la puissance évocatrice restitue avec justesse l'effroi de l'enfant face à l'invisible. Et lorsque la littérature semble atteindre ses limites, la psychanalyse prend le relais, proposant ses propres outils pour approcher ce que l'autrice nomme la « scène latérale », en regard de la « scène originelle ». Les lecteurs familiers de ces concepts y trouveront une matière riche, mais toujours inscrite dans une démarche d'écriture.

Bossuet, Sade, Le Caravage : les références se succèdent, non pour impressionner, mais pour interroger, chacune à leur manière, ce que l'autrice appelle « l'énigme du consentement ». Cette interrogation demeure ouverte, irréductible, et le livre ne cherche pas à la clore. Il en épouse au contraire le vertige.

Et pourtant, rien ici ne conduit au désespoir. La dernière page s'ouvre, au contraire, sur une possibilité : « inventer entre nous notre avenir retrouvé. Il n'est jamais trop tard. » Cette phrase résonne comme un apaisement, une promesse discrète mais tenace.

On referme alors ce livre avec le sentiment d'avoir accompagné une voix qui, par la littérature, parvient à tenir ensemble lucidité et espérance. Car c'est peut-être là, au fond, que réside sa force : dans cette manière d'élever l'expérience sans jamais la nier, de faire de l'écriture non un refuge, mais un lieu de vérité. Nietzsche écrivait : « Écris avec ton sang, et tu verras que le sang est pensée. » Ce livre en offre une illustration sobre et profonde ; un livre d'écrivain, tout simplement.

M.B

## Les petits ruisseaux font les grandes rivières

### Patrick Voisin

Dans son rapport moral présenté le 26 mars dernier, notre président a rappelé le processus principal et essentiel que suivent nos publications.

Je ne parle pas ici des *Annales* avec lesquelles nous avons renoué par le volume 2020-2024 paru il y a un an ; les prochaines sont programmées en 2027 pour les deux premières années de notre deuxième centenaire : 2025-2026. Notre activité intense fournira une matière montrant la bonne santé de notre Académie.

Je ne parle pas non plus des volumes qui peuvent rejoindre celui qui a compilé les Actes du colloque sur la vigne et le vin : *Territoires et Terroirs de la Vigne et du Vin*. Il y en aura d'autres pour développer notre collection des Publications de l'Académie de Béarn, par exemple avec le regroupement en fin d'année de nos conférences de haut niveau données par des Académiciens de Béarn et de l'Institut dans un cadre qui est le cœur de la cité : la Médiathèque de Pau.

Je veux parler de cette expérience née des conditions imposées par la pandémie et le confinement en 2020. Pour pallier l'impossibilité et l'absence de conversations entre Académiciens à la Villa Lawrance, dans ce contexte particulièrement difficile, le président Marc Bélit, avec le Bureau, a programmé un *Journal du confinement* qui a connu quatre numéros, entre avril 2020 et décembre 2021. Puis le *Journal du confinement* s'est transformé en *Revue de l'Académie de Béarn*, sous la coordination de Jean Marziou d'abord (numéros 5 et 6) puis de la mienne (numéro 7 et 8).

Le pilier essentiel de cette *Revue*, qui a un comité de rédaction, est le *Bulletin* que notre

président, Marc Bélit, élabore en début de chaque mois et auquel Étienne Lassailly et moi-même apportons notre renfort technique, grâce aux différents auteurs de contributions que nous invitons à être plus nombreux. Ce *Bulletin* sert de base dont se nourrit la *Revue* dans l'élaboration estivale annuelle à laquelle je procède avec notre maquettiste et notre imprimeur, et qui précède chaque parution automnale.

Or, ce travail, digne de celui très organisé des abeilles que Virgile vante dans ses *Géorgiques*, vient d'être reconnu par la BnF. Notre *Revue*, depuis le numéro 8 avec son Dossier spécial consacré à « La Chine d'hier et d'aujourd'hui », dossier très remarqué et salué pour son originalité et pour sa qualité, n'est plus simplement distribuée de main à la main aux institutions locales, aux relations entretenues par l'Académie ou au cercle de sympathisants de notre Compagnie, comme c'était le cas pour toutes les parutions antérieures.

En effet, désormais, notre *Revue* a un ISBN, elle est vendue sur internet et au siège de l'Académie au prix de 10 euros, et elle reçoit dorénavant une diffusion au-delà du Béarn. C'est probablement ce travail devenu très professionnel qui, sans que nous ne le demandions nous-mêmes, a décidé la Bibliothèque nationale de France à reconnaître la *Revue de l'Académie de Béarn* comme une authentique revue et à attribuer un ISSN (numéro international normalisé des publications en série) à notre périodique. Et une nouvelle procédure d'attribution d'ISSN est en route à la BnF pour nos *Annales de l'Académie de Béarn* publiées depuis 2003.

De *Journal du confinement* faisant le lien entre les Académiciens à la *Revue de l'Académie de Béarn*, du *Bulletin* mensuel préservant ce lien au sein de notre Compagnie à la *Revue* d'environ 250 pages paraissant annuellement, les petits ruisseaux font les grandes rivières... et un fleuve navigable coule dorénavant sous les ponts que nous construisons vers la cité et la société civile en Académie qui veut honorer ses fondateurs de 1924 et qui poursuit intellectuellement l'idéal de l'Académie royale de Pau au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire celui de toutes les académies depuis celle de Platon dans l'Antiquité : maintenir vivante la flamme de la culture et l'ouvrir au plus grand nombre.